

# L'urgence environnementale, matrice du socialisme du XXI<sup>ème</sup> siècle.

## Synthèse

*Nous sommes confrontés aux limites d'une planète qui se dérègle Pour les socialistes, plus question de sous traiter l'écologie L'urgence environnementale est la matrice s'imposant à tout projet politique dont l'ambition est de transformer la société*

## Texte de la contribution

L'heure n'est plus au subtil équilibre théorique entre les trois piliers historiques au cœur du rapport Brundtland ; ce modèle a vécu. L'état de la planète exige un changement de cap radical au regard de l'accélération du réchauffement climatique et des menaces pesant sur la biodiversité. Nous sommes confrontés aux limites physiques d'une planète qui n'est plus en capacité de se régénérer et se dérègle : l'activité humaine consomme les ressources naturelles plus rapidement que la terre ne peut les régénérer et émet plus de CO<sub>2</sub> que l'écosystème ne peut en absorber. Un point de non retour a été sans doute atteint. Maintenir la hausse globale des températures sous le seuil de 2°C d'ici la fin du siècle nécessite de diminuer les émissions de GES de 40 à 70% d'ici 2050 et de les faire disparaître totalement en 2100, ce qui n'empêchera pas pour autant des perturbations climatiques majeures sur toutes la planète.

Notre développement se caractérise par une consommation quasiment sans limite : infrastructures, énergie, consommation d'espaces naturels et agricoles (pour la France en 5 ans c'est l'équivalent d'un département comme la Seine-et-Marne qui a disparu ), ressources naturelles...

L'eau douce dont l'essentiel est stocké sous forme de glace ou de neiges éternelles ne représente que 2,5% des réserves d'eau de la planète ; il ne reste que 0,75% d'eau disponible pour la consommation, dont 2/3 consacrés à l'agriculture. L'eau est une de nos ressources les plus précieuses et les plus menacées ; plus d'1 milliard 1/2 d'humains n'y aura pas accès d'ici 2030 ; pénurie qui concerne également les régions où il pleut trop ; la part de la population mondiale en situation de stress hydrique passera de 40 à 60% en 2020.

Outre le changement climatique, les principales limites planétaires transgressées concerne le changement d'usage des sols (il faudrait conserver 75 % de couvert forestier, aujourd'hui il est estimé sur la planète à un peu plus de 60 %) et la perturbation des cycles de l'azote et du phosphore assurant la fertilité des sols agricoles (utilisation excessive d'engrais, effluents des exploitations animales ...) et il en va de même pour l'érosion de la biodiversité, menacée sur terre comme en mer du fait des pollutions, du réchauffement climatique et des prélèvements excessifs dus à la pêche intensive. Comment tenir compte de l'irréversibilité et évaluer son cout pour la planète ?

## **Le Développement Durable, une matrice qui s'impose à tous**

Pour les socialistes, il n'est plus question de sous traiter la problématique environnementale ou de « verdir » un discours de portée « généraliste ». L'urgence environnementale est la matrice qui s'impose désormais à tout projet politique dont l'ambition est de transformer la société aujourd'hui et demain : sur les enjeux (ils sont vitaux pour l'espèce humaine), le périmètre (la planète) mais aussi les contraintes (cumulatives et irréversibles).

### **Définir un nouveau modèle de croissance**

Nos pays se sont développés sans se préoccuper du côté périssable des ressources consommées et des conséquences des émissions de Gaz à effet de serre (GES); plusieurs phénomènes se télescopent : impact cumulatif des émissions de GES, développement des pays émergents désirant accéder au mode de vie « occidental », poussée démographique la terre comptera en 2050, 10 milliards d'habitants et beaucoup plus de pays développés.

Si l'idée d'une croissance exponentielle infinie a constitué jusqu'à aujourd'hui un moteur puissant, elle est révolue ; cependant Les caractéristiques de la planète ne sont pas celles de l'économie, une croissance peut être qualitative, et ses limites sont plus « intellectuelles » que « physiques ». Un autre mode de croissance, respectueux de la planète et des plus fragilisés favorisant l'émergence d'une économie durable est possible. Il peut contribuer à nous permettre de retrouver sens, optimisme en l'avenir et perspectives d'aller enfin vers des horizons plus sereins ...

### **Assurer la transition énergétique**

---

La politique énergétique, caractérisée par l'omniprésence des énergies carbonées entre dans une nouvelle phase : diminution des stocks sédimentaires facilement accessibles, contraintes liées à l'exploitation des nouveaux gisements, conventionnels ou non. Conséquence, le prix de l'énergie augmentera dans les prochaines années comme les émissions en GES. Nous devons reconsidérer notre politique énergétique pour des raisons économiques, sociales, géo politiques et environnementales, en privilégiant deux pistes : la sobriété et le mix énergétique.

#### ***Renforcer notre sobriété énergétique***

L'énergie la plus écologique est celle que l'on ne consomme pas. Plus le pays investira en ce domaine, plus il économisera et moins il émettra de GES. Agir donnera des résultats concrets à court, moyen ou long terme, tant localement que globalement ; autant de raisons qui en font le préalable à toute politique énergétique.

**Le bâti :** Le secteur résidentiel et tertiaire produit plus de 20% des émissions globales de GES provenant principalement du parc ancien, énergivore. Vu son faible taux de renouvellement (1 % l'an), la priorité est la rénovation des vieux logements. Les raisons en sont également sociales, de nombreuses familles fragilisées y vivent, dont beaucoup en situation de précarité énergétique et dans l'incapacité de financer toute rénovation.

La réflexion doit dépasser le seul bâti et porter également sur l'organisation urbaine (habitat bio climatique, intensité urbaine) afin de rendre la ville désirable et l'associer à l'idée d'épanouissement

individuel ou collectif (architecture, place de la nature, qualité des espaces publics). L'efficacité énergétique d'un territoire se doit d'être abordée globalement : énergie grise des matériaux utilisés, cycle de vie après utilisation (recyclage, énergie renouvelable), usages de la ville ... Les avancées de la domotique, des objets connectés ou de l'analyse des données étant autant d'opportunités pour améliorer la maîtrise de l'énergie, coté consommateurs et fournisseurs (capacités prédictives de production...).

**Les mobilités** : La capacité de se déplacer constitue un marqueur social et territorial. Si pour l'habitant d'une métropole se déplacer ne présente aucune difficulté, pour d'autres cela s'apparente à un parcours du combattant quotidien, énergivore, dispendieux en temps, stress et émissions de GES ; le transport en est le 1er secteur émetteur (près de 30%). L'essentiel en provenance de la route (90%, 57% pour les seuls véhicules particuliers).

Développer l'utilisation des transports en commun dans tous les territoires, surtout là où ils sont le plus déficients (péri-urbain et rural) constitue une priorité qui nécessite la mise en place de solutions innovantes, souples, intégrées, interopérables permettant à l'utilisateur de passer d'un mode de transport à un autre sans difficulté. Il est indispensable de greffer aux réseaux ferrés structurants, système centralisé de transport de masse (aux lourdes infrastructures à mettre en place et entretenir), des éco systèmes locaux adaptés à chaque territoire allant au plus près du domicile (« le dernier kilomètre ») ; nos concitoyens consommant la mobilité de plus en plus comme un service, aujourd'hui de plus en plus, « l'usage vaut possession ». Il faut mettre en place une gouvernance efficiente et réactive qui s'affranchit des périmètres (commune, intercommunalité, région) en lui substituant une approche « réseau » permettant de fluidifier la chaîne de décision, de traiter l'ensemble de la problématique, de l'amont à l'aval. Pour le transport des marchandises, il est impératif également de s'engager dans le ferroutage et le transport fluvial en créant de véritables « backbones » innervant les grands axes structurants européens.

Les mobilités sont aujourd'hui, en partie, virtuelles ! L'économie numérique permet de limiter les déplacements physiques lors des heures de pointe. Il est nécessaire d'aménager le droit du travail, de faciliter de nouvelles pratiques professionnelles (travail à distance), de déployer les infrastructures nécessaires au développement des usages numériques les plus innovants (« tuyaux » et nœuds ou « synapses » : tiers lieux, fab labs ...) afin de faire bénéficier du dividende numérique tous les territoires, sans exclusive.

**Agir localement en pensant global** : Le GIEC considère que la majorité des mesures de lutte contre le changement climatique doit être « mise en œuvre à l'échelon infranational » par des acteurs locaux, dont les collectivités : émissions de GES directes, politiques mises en œuvre (habitat, d'aménagement, urbanisme, transports), capacité à inciter d'autres acteurs à agir. Toute stratégie territoriale contre les émissions de GES devra être pilotée par un opérateur régional puis déclinée localement afin de s'adapter aux différents contextes (territoire, réseau de transport...).

La gravité de la situation nous impose d'être « en anticipation » et non plus en « réaction » en intégrant différentes échelles de temporalité, le présent étant directement connecté au futur

proche ou lointain. Deux objectifs prioritaires : diminution massive et urgente des émissions de GES, adaptation au réchauffement climatique.

### ***Constituer un nouveau mix énergétique***

La hausse de la demande énergétique, la raréfaction des ressources, les aléas liés aux variations de prix du pétrole ou du gaz, les conséquences du changement climatique constituent de vraies tendances de fond. Chaque nation dispose de son propre mix énergétique qui évolue au fil du temps et des évènements ; notre mix repose principalement sur le pétrole, le gaz et l'électricité d'origine nucléaire. Cette dernière permet à la France de produire l'essentiel de son électricité sans émission de gaz à effet de serre et à un prix défiant toute concurrence ; mais l'atome étant l'énergie du temps long, ce prix ne prend pas en compte la maintenance, le stockage des déchets radio actifs, le démantèlement des centrales nucléaires. Notre système énergétique est composé d'infrastructures sophistiquées aux réseaux de distribution centralisés de type descendant (« top down »), et privilégie deux principes : l'effet volume, le concept de consommateur passif.

Le prochain mix énergétique sera en rupture totale ; organisé en réseaux inter connectés, proche des producteurs d'énergie, usagers et territoires, basé sur une production d'énergie décentralisée alimentée par des « éco systèmes » locaux (« passer d'une économie pastèque à une économie groseille » selon l'expression de P. Radanne), il privilégiera les énergies renouvelables et sera en capacité de recevoir l'énergie produite comme de la distribuer grâce à des réseaux intelligents. Il s'agit dans un cadre contraint, de privilégier une approche décentralisée et circulaire qui repose sur les potentiels locaux : émergence de filières courtes, mise en place d'un bouquet énergétique d'énergie « intermittentes » (solaire, éolien) et régulières (hydraulique, biomasse, géothermie, méthanisation...). Cette politique doit se poursuivre dans la durée afin d'éviter tout effet d'aubaine ou bulle spéculative et favoriser la mise en place de filières pérennes.

Deux principes à appliquer progressivement : abandon des énergies carbonées (refus d'exploiter gaz et huiles de schistes...), limitation de la dépendance au « tout nucléaire », principe prudentiel anticipant les conséquences qu'une nouvelle catastrophe de type Fukushima aurait sur la législation européenne.

### **Développer l'économie verte**

---

La qualité et la diversité de ses espaces naturels maritimes, montagnards, agricoles ou forestiers et la richesse de ses ressources font de la France une véritable terre d'opportunités pour l'écologie. Ces facteurs contribuent à l'émergence d'un nouveau modèle économique, plus en phase avec les exigences du temps : réchauffement climatique et révolution numérique.

Il serait cependant réducteur de limiter cette mutation à ces seuls domaines, tant l'économie verte porte en elle les germes de nouveaux modes de production et consommation bâtie autour de tendances sociétales de fond : économie circulaire (circuits courts, analyse de cycle de vie, valorisation des déchets), mutation d'une économie de produit vers une économie de la fonctionnalité qui valorise l'usage à la possession et révolution numérique qui « colonise » tous les

secteurs d'activités avec pour principaux moteurs de croissance : objets connectés, exploitation des données (big data).

Une nouvelle géographie économique émerge, à la fois planétaire et locale, car l'économie circulaire est liée à une approche territoriale contextualisée. Il est vital de mettre en place une stratégie industrielle qui privilégie la création locale de valeur ajoutée, la qualification d'une main d'œuvre non délocalisable, qui s'appuie sur les potentiels des territoires et la préservation de nos ressources naturelles grâce au développement des circuits courts, à la mise en place d'écosystèmes économiques locaux, à l'accompagnement de « jeunes pousses » et filières émergentes axées sur les potentialités proposées par la transition énergétique et le numérique.

La recherche et le développement sont des secteurs absolument stratégiques qui doivent faire l'objet d'un véritable engagement européen ; dans les domaines clés liés directement à la question énergétique (sources d'énergie, stockage, « smart grids ») mais aussi et surtout à ses conséquences : adaptation au réchauffement afin notamment d'en limiter les conséquences dramatiques pour les habitants ou la planète.

Autre axe d'action, le dividende territorial. Devant une planète soumise aux aléas climatiques, la faculté de résilience des territoires constitue un avantage déterminant : qualité et efficacité des infrastructures, formation des habitants, stabilité et dynamisme de la vie démocratique et sociale, autant de paramètres dont les entreprises tiendront de plus en plus compte.

Le village mondial est un ensemble d'éco systèmes interconnectés, inter opérables et le plus souvent convergents, réalité systémique qui s'est imposée et explique l'ampleur et la vitesse de prolifération des crises successives, toutes planétaires. L'économie ne se limite pas aux seuls facteurs de production, elle est soumise à la combinaison d'autres facteurs qui contribuent à réduire délais décisionnels, aléas, incertitudes, ou points de conflit potentiels (transaction sociale).

## **Placer la dimension sociale au cœur de la démarche environnementale**

La question sociale est au cœur des préoccupations environnementales, les inégalités dépendent principalement du territoire dans lequel l'on vit. Les ressources naturelles étant de plus en plus limitées, les problématiques liées à leur accès ou à leur répartition sont cruciales, le réchauffement climatique touchant principalement les régions et populations les plus défavorisées.

**Au niveau national :** L'époque des « trente glorieuses » est révolue, une réalité douloureusement ressentie par beaucoup : croissance, promotion sociale et redistribution deviennent peu à peu de lointains souvenirs. Nos concitoyens se replient sur eux mêmes, devenant plus individualistes, et le pays se transforme en société de la défiance qui peine « à faire corps ».

Cette situation risque d'empirer vu les contraintes liées au réchauffement climatique et aux modes de vie. Il est urgent de (re)construire un modèle social qui soit en phase avec la France de 2015, adapté aux contraintes du présent comme à celles d'un futur proche, le changement climatique n'étant pas la moindre.

La fracture territoriale se double d'une fracture sociale qu'amplifient les contraintes liées à la vie quotidienne ; beaucoup de familles ont le sentiment d'être "laisser pour compte", abandonner, déclasser, elles ressentent l'écologie aujourd'hui comme une inégalité supplémentaire, pourtant la précarité énergétique concerne près de 11% des Français. Il faut agir et vite, tant les conséquences du changement climatique se fond déjà sentir, retisser le lien social aujourd'hui distendu et le placer au centre de nos politiques.

Le « vivre ensemble » n'est pas un *du*, encore moins un automatisme. L'égalité théorique « factice » d'aujourd'hui qui externalise risques, incertitudes et aléas sur les populations fragilisées, doit être remplacée par une équité concrète, construite « non de manière transcendante, mais de façon immanente, du bas vers le haut » (P. Dubet). Il en va du devenir de la cohésion sociale politique du pays. Le discours politique ambiant est discrédité, démonétisé car déconnecté de la vie réelle, de plus en plus considéré par nos concitoyens comme une posture rhétorique voulant masquer une iniquité sociale et territoriale croissante.

Toute démarche écologique doit être sociale avant toute chose, afin de permettre à tous, surtout aux plus fragiles, où qu'ils vivent, de se projeter positivement dans un avenir qu'ils soient en capacité d'atteindre réellement.

**Au niveau planétaire :** La question environnementale est par nature globale : les pollutions s'affranchissent des frontières et le changement climatique concerne l'ensemble du village mondial. La planète est un patrimoine commun à l'humanité, aux générations actuelles comme à celles à venir, nul n'en est le propriétaire exclusif et chacun doit être en capacité d'y avoir accès. Si les pays riches transfèrent nuisances et pollutions aux pays pauvres afin de limiter les émissions planétaires de GES, ils freinent leur développement, unique moyen pourtant pour ces populations d'accéder à un niveau de vie simplement décent.

Comment rendre ce monde plus équitable ? Aujourd'hui, chaque pays définit ce qu'il tient pour juste, selon ses frontières, sa culture, son histoire, ses valeurs, ses lois ou son contexte politique. Nos sociétés se sont transformées peu à peu en « société du risque » ; la généralisation et la nature des risques rencontrés transcendent les sphères nationales et brouillent les repères sociaux, spatiaux et temporels. Un gouvernement seul ne peut combattre le terrorisme, le dérèglement climatique ou une catastrophe financière.

Le changement climatique est global ; si pour certains une justice globale mondiale n'a pas de sens, l'unique réalité concrète étant celle de l'état, pour d'autres la planète est un patrimoine commun à partager. Une opposition entre « citoyens d'un pays » et « citoyens du monde » trop manichéenne. Si une gouvernance unique au niveau mondial ne semble ni réaliste, ni atteignable, il est impératif de mettre en place des instances de régulation dépassant le seul cadre national. L'Europe peut et doit y contribuer.

Nos destinées sont liées, les choix de vie des plus riches influent directement et indirectement le devenir des plus pauvres. Cette situation ne peut durer, sous risque de rendre le monde invivable face à la multiplication de problèmes qui se multiplieront : phénomènes climatiques extrêmes,

pandémies, mouvements migratoires incontrôlés, terrorisme, conflits environnementaux et régionaux, pollutions.

## **Restaurer la confiance et redonner de l'espoir**

La crise économique que nous traversons ne suffit pas à expliquer les fractures de notre société : nous vivons une crise de confiance, une véritable crise de valeurs ; c'est pourquoi plus que jamais, partager des références communes est essentiel. Des références qui constituent autant de balises indispensables face à un monde en turbulence et de refuges devant la crainte du déclassement et la peur de l'avenir.

**Du sens et de la solidarité** : nous vivons dans une société de la connexion généralisée où chacun est en permanence connecté. Pour un mode de vie durable et qualitatif, réinventons des temps et des lieux communs à partir de ce que nous avons à partager. Mettons en place des nouvelles formes de participation, de solidarité de proximité, sortons de l'entre soi par une mise en débat des enjeux et une citoyenneté de l'engagement choisi et assumé.

**De la création de valeur, économique mais surtout humaine** : créons de l'emploi en facilitant l'innovation et en soutenant l'économie sociale et solidaire afin de promouvoir un autre modèle combinant finalité économique et utilité sociale.

**De la sobriété et de la proximité** : si le nouveau monde ne nous apparaît pas encore, il est déjà présent sous forme d'une multitude d'initiatives locales, dispersées, en jachère ... Jeunes pousses qu'il faut contribuer à faire émerger et développer. Accompagnons cette mutation vers plus d'humanité, de lien social et de brassages culturels afin de développer un monde qui privilégie la sobriété et l'essentiel à la consommation et l'accessoire.

La vision d'un long terme à partager, de projets communs à mettre en œuvre, un nouveau mode de dialogue citoyen doivent permettre de régénérer le socle de notre contrat social. Il nous faut porter sans complexe la voix des invisibles, de ceux que l'on entend le moins, qui subissent le partage inégal des richesses inhérent à l'ordre économique actuel.

## **Renouer avec le temps long et l'esprit de responsabilité**

Face à un contexte qui bouleverse quotidien et repères, notre société doit retrouver un nouvel équilibre : réhabiliter le temps long, renouer avec quelques principes universels partagés et particulièrement adaptés aux enjeux du temps (environnementaux, culturels ou technologiques). Si le court terme l'a toujours emporté dans les arbitrages de nos sociétés, la situation de la planète impose désormais la prise en compte absolue du temps long.

Vu la gravité de l'enjeu climatique et de ses conséquences, il est vital d'être en capacité de discerner « le complexe et le contexte » comme l'écrit Edgar Morin, ce qui nécessite de disposer d'espaces de décélération et de distanciation. La vigilance s'impose face à « l'accélération dans l'accélération » que traverse et subit notre société du fait de l'émergence de technologies de rupture (génétique, numérique ...) qui vont jusqu'à bouleverser notre espace / temps.

Ce n'est pas tant la science qui pose problème mais sa force destructrice potentielle. La société contemporaine fait face aux risques technologiques et aux conséquences de l'épuisement des ressources naturelles. Pour la première fois, les capacités d'action de l'humanité peuvent remettre en cause l'existence même des prochaines générations et plus globalement de la planète.

Schizophrénie totale, l'avenir de l'humanité est intimement lié à celui de la planète, qui peut elle même être anéantie par l'humanité, «impasse tragique» qu'il convient d'éviter. La sacralisation du progrès scientifique ou technologique qui a régi notre relation à l'économique, comme au sens à donner à nos sociétés depuis des siècles nous a mené où nous en sommes aujourd'hui. La science doit retrouver une conscience qui ne soit pas que tournée vers l'homme; la destinée de la planète ne concerne pas que notre espèce.

Le principe de responsabilité constitue un préalable à toute avancée technologique. Il est absolument nécessaire avant d'aller trop loin, de connaître les «limites de la tolérance de la nature» en ne négligeant pas les interactions et en ne sous estimant pas les systèmes complexes. Plus que jamais l'homme doit faire preuve de vigilance, d'humilité et de prudence.

Défendre de tels principes ce n'est pas craindre le progrès, c'est vouloir privilégier une éthique et une approche par les sorties plutôt que par les entrées, afin de peser toutes les conséquences éventuelles pour autrui ou la nature de la marche en avant d'une société que nous voulons plus durable et solidaire.

## Premiers signataires

- Bareille Eric, Vert Saint Denis 77, Maire, Président de la Maison de l'emploi et de la formation de Sénart
- Bisson Michel, Lieusaint 77, Maire et Président de l'Agglomération de Sénart
- Brehier Emeric, Chelles 77, Député, Secrétaire National
- Fages Marie Laure, Toulouse 31.
- Jabut Stephane, Dammartin 77
- Marchal Sébastien, Plouaret 22
- Morer Jean-Michel, Trilport 77, section de Meaux Sud 77, Maire et Président de l'UDES 77
- Podevyn Sébastien, Pontault Combault 77, Président du Bureau National des adhésions,
- Sarkissian Roseline, Fontainebleau 77, Conseillère régionale IDF, CN sup.
- Torche Nacera, Bussy Saint Georges 77, Secrétaire Fédérale
- Yayer Garance, Riom 63.

## Signataires

- Fonking Emmanuel, Trilport 77, secrétaire de la section de Meaux Sud
- Bourguignon Danielle, Trilport 77, Maire Adjoint
- Borniche Sylvaine, Congis s/Thérouanne 77, Maire Adjoint
- Martin Joel, Dammartin 77
- Montoya Frédéric, Dammartin 77
- Pierre Nathalie, La Ferté sous Jouarre 77,
- Khellafi Fabrice, Dammartin 77, Secrétaire de section de Dammartin

- Lascourreges Sébastien, Congis 77, Maire Adjoint
- Rossignol Régis, Nanteuil les Meaux 77,